

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 27 juin 2023
Délibération n : 2023_45
Date de convocation : 20 juin 2023

Objet : Modification de la régie de recettes des espaces muséographiques - Ensemble des produits à la vente

Par la suite d'une convocation en date du 20 juin 2023, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont rassemblés à la maison du Parc, à Arvieux, le 27 juin 2023 à 17 heures, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

Président : Christian BLANC

Secrétaire de séance : Valérie GARCIN-EYMÉOUD

Région : Chantal EYMÉOUD, Conseillère régionale, excusée, pouvoir à Agnès ROSSI (6 voix) ; Agnès ROSSI, Conseillère régionale, présente (6 voix)

Département : Valérie GARCIN-EYMÉOUD, Conseillère départementale, présente (3 voix) ; Marcel CANNAT, Conseiller départemental, excusé, pouvoir à Valérie GARCIN-EYMÉOUD (3 voix)

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras : Charles LACROIX, Conseiller communautaire, présent (1 voix) ; Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, présent (1 voix)

Communes :

- **Abriès-Ristolas** – Nicolas CRUNCHANT, Maire, présent (1 voix) ; Marie-Hélène FAROUZE, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Aiguilles** – Ernest CHARLET, Conseiller municipal, excusé ; Sylvain DAO-LENA, excusé
- **Arvieux** – Christian BLANC, Maire, présent (1 voix) ; Annie COLOMBIER, Conseillère municipale, excusée
- **Ceillac** -Jeanne FAVIER-CARGEMEL, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Amélie FOURNIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Château-Ville-Vieille** – Jean-Louis PONCET, Maire, excusé, pouvoir à Nicole TERRASSE (1 voix) ; Nicole TERRASSE, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Eygliers** – Jacques ROUX, Conseiller municipal, présent (1 voix)
- **Guillestre** – Lucie FEUTRIER, Adjointe au Maire, excusée
- **Molines-en-Queyras** – Gilbert BONNIN, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Carole ARMANET, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Saint-Véran** - Mathieu ANTOINE, Maire, excusé ; Sébastien PINZETTA, Adjoint au Maire, excusé
- **Vars** – Éric COLLOMBON, Conseiller municipal, excusé

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales
- La Charte du Parc naturel régional du Queyras en vigueur par le décret n° 2010-587 du 2 juin 2010 et prorogée par le décret n°2018_212 du 28 mars 2018 jusqu'au 18 avril 2024 ;
- Le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22 ;
- Le décret n° 2008-227 du 5 mars 2005 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;
- Les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;
- La délibération du 29 septembre 1986 créant une régie de recettes pour documents et publications ;
- La délibération n° 2014-36 du comité syndical du 26 juin 2014 portant modification de l'organisation des régies de recettes des différents espaces muséographiques du Parc ;
- La délibération n° 2014-45 du comité syndical du 30 juillet 2014 portant création d'une boutique à l'Arche des cimes et au musée du Soum, avec création d'une régie pour compte de tiers et conventionnement avec les artisans ;
- La délibération n° 2015-35 du comité syndical du 24 juin 2015 prévoyant le renouvellement de la régie pour compte de tiers adossée à la régie des espaces muséographiques du Parc ;
- La délibération n°2022_10 du 28 septembre 2022 portant modification de la régie de recettes des espaces muséographiques – produits vendus.

Considérant :

- La nécessité de dynamiser les boutiques à l'Arche des cimes et au Soum ;
 - Les possibilités offertes
- D'ajouter des nouveautés :

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

ID : 005-250500600-20230627-2023_45-DE

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 27 juin 2023
Délibération n : 2023_45
Date de convocation : 20 juin 2023

Objet : **Modification de la régie de recettes des espaces muséographiques - Ensemble des produits à la vente**

2 ouvrages jeunesse des éditions du Mont-Blanc :

- Là-haut, oiseaux d'altitude
- Là-haut, mammifères d'altitude

Des éventails à empreintes :

- Animaux sauvages
- Arbres

De sortir de cette régie l'article « autocollant du Parc » qui est dorénavant offert.

De rendre plus attractifs certains articles en modifiant les conditions de vente comme :

Les posters de la RNN Ristolas Mont-Viso à vendre à l'unité plutôt qu'en lot de 4,

L'ouvrage L'Autre versant en vente avec une réduction de 30 % sur le tarif d'origine (soit 31,50€ au lieu de 45€).

De prendre en dépôt-vente, pour essai :

L'ouvrage Lièvre variable de Bernard Pons en lien avec l'exposition.

L'ouvrage de l'association Arnica Montana Balade botanique en Queyras.

Le Comité syndical, réuni le 27 juin 2023, après en avoir délibéré et voté par,

Nombre de membres en exercice :	23	Nombre de suffrages exprimés : 30	
Nombre de suffrages :	38	Votes Contre : 00	Pour : 30
Nombre de membres présents :	12		Abstentions : 00
Nombre de membres représentés :	04		

décide :

D'actualiser la liste et les prix des produits mis à la vente dans ses boutiques comme référencé dans les tableaux suivants :

Articles à la vente - Produits du Parc	Auteur	Prix unitaire de vente (€)
Divers		
Pierres Ecrites	PNRQ	4,50
Pré Michel	PNRQ	4,50
Mobilier du Queyras	PNRQ	11,50
Aquarelles	Alexis Nouaillhat	25,00
Atlas du paysage	PNRQ	8,00
Patrimoine religieux	PNRQ	6,00
Chalets d'alpage	PNRQ	5,00
Merveilleux bouquetins	PNRQ	4,00
Poster du Parc	PNRQ	5,00
Poster alpage	PNRQ	4,00
Poster RNN - Grand format	RNN Ristolas Mont-Viso	2,50
Poster RNN - Petit format	RNN Ristolas Mont-Viso	2,00
Regards sur un monde caché	PNRQ	8,00
L'Autre versant	PNRQ	31,50
Tour du Queyras randonnée	PNRQ	15,50
Guillestre	PNRQ	18,50
Géologie du Queyras	P Tricart et M Lemoine	15,00
Timbres de collection (carnet de 10)	PNRQ	8,90
Porte clé	PNRQ	5,00

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

ID : 005-250500600-20230627-2023_45-DE

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 27 juin 2023
Délibération n : 2023_45
Date de convocation : 20 juin 2023

Objet : Modification de la régie de recettes des espaces muséographiques - Ensemble des produits à la vente

Editions du Queyras		
Queyras sous l'œil du Viso	P et G Putelat	29,50
Queyras d'hier et d'aujourd'hui	Céleste Fournier	17,50
Catherine, une vie en Queyras	Blanche Dao-Lena	14,50
Jean Baridon	Blanche Dao-Lena	14,50
Cadrans solaires du Queyras	P et G Putelat	16,00
Une mémoire de St-Véran	Claude Arnaud	17,50
Fort-Queyras	Nicolas Crunchant	14,50
Marie des Hauts Pays	Céleste Fournier	16,00
Un Parfum d'encre et de craie	Céleste Fournier	17,50
Dentelles du Queyras	Claire Le Goaziou	16,00
Cadrans solaires du Queyras et Briançonnais	P et G Putelat	29,50
Le Vol du Faucon	Nicolas Crunchant	14,50
L'Automne des bouquetins	Nicolas Crunchant	14,50
La Guerre des tétras	Nicolas Crunchant	14,50
Mortelle Traversette	Nicolas Crunchant	14,50
Hors sentier fatal	Nicolas Crunchant	16,00
Les Pilleurs du Viso	Nicolas Crunchant	16,00
Aline la marmotte	M Trousseau et L Mariani	12,00
Laurent le chamois	M Trousseau et L Mariani	12,00
Eclats de vie sauvage	Robert Franceschi	29,50
Rémi Berger du Queyras	Olivier Buttner	17,50
Les promesses des fleurs	Bérénice Pichat	16,00
Cartes postales petites 10,5 (x 15)	Pierre Putelat	0,50
Cartes postales carrées + panoramiques	Pierre Putelat	1,30
Editions Léo Gayola Photographies		
Les 100 merveilles des Hautes-Alpes	Léo Gayola	29,00
Mountain Dreams	Léo Gayola	29,90
Editions du Mont-Blanc		
Là-haut, oiseaux d'altitude	Hervé Frumy	17,80
Là-haut, mammifères d'altitude	Hervé Frumy	17,80
Artisanat Sébastien Heisert		
Eventail à empreintes Animaux sauvages	Collectif	29,90
Eventail à empreintes Arbres	Collectif	33,90
Articles à la vente - Dépôt-vente "compte de tiers"		
Auteur	Prix unitaire de vente (€)	
Editions Artezin		

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

ID : 005-250500600-20230627-2023_45-DE

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 27 juin 2023
Délibération n : 2023_45
Date de convocation : 20 juin 2023

Objet : **Modification de la régie de recettes des espaces muséographiques - Ensemble des produits à la vente**

Guide des vallées alpines du Piémont	Chantal Crovi	28,40
Guide de la haute vallée du Pô	Chantal Crovi	28,40
Et puis vient l'hiver	Chantal Crovi	22,00
Editions Mikko		
Lièvre variable	Bernard Pons	39,00
Editions Arnica Montana		
Balades botaniques en Queyras	F Homand et V Zouboff	8,00

- D'autoriser les régisseuses G Baroz et J Marcuzzi, le Président et la direction à prendre les dispositions nécessaires pour permettre la mise en œuvre de l'opération et notamment à signer les documents nécessaires à leur mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président
Christian BLANC

